

VAINQUEURS ET VAINCUS : LES SYRIENS ET LEUR RÉGIME APRÈS LA GUERRE DU KOWEIT

Eberhard KIENLE

Le régime vainqueur et les sujets du régime vaincus ?

Tandis que de nombreux Syriens considèrent la « libération » du Koweït comme une défaite morale, leur régime paraît sortir de la crise comme un des grands gagnants. Damas a été la première capitale arabe à condamner l'invasion irakienne, puis a soutenu la réplique des coalisés, et a même participé à la reconquête militaire de l'émirat (1). Grâce à ces choix, le régime a obtenu les dividendes qu'il avait recherchés. Ainsi l'action irakienne a-t-elle permis à Damas de réduire les forces du Général Aoun, par ailleurs soutenu par Bagdad, et d'étendre son contrôle sur l'ensemble du Liban. En même temps, et malgré certaines pertes financières, ses caisses vides se sont renflouées en pétrodollars provenant des monarchies du Golfe qui cherchaient à récompenser leur nouvel allié. Les exportations locales de brut et de produits dérivés ont également profité de la hausse temporaire des prix et contribué, de façon plus directe, à l'augmentation de la rente pétrolière. Plus généralement, enfin, le choix du camp des alliés a mis fin à l'isolement politique de Damas sur les plans régional et international (2). La Déclaration de Damas de mars 1991 (3) en témoigne, aussi bien que la rencontre de Genève entre Assad et Bush en automne 1990. Ainsi réhabilité, le régime recommence à recevoir de l'aide de la part de l'« Occident » et se trouve mieux placé pour faire valoir ses intérêts vis-à-vis d'Israël, surtout en ce qui concerne le Golan. L'ironie de cette crise est donc qu'une action entreprise par Bagdad pour renforcer sa position s'est soldée non seulement par une cuisante défaite, mais par des gains importants pour Damas, sa rivale acharnée sur la scène régionale (4).

S'il y a vainqueurs et vaincus, la distribution des rôles paraît donc claire. Fort de ses gains matériels, le régime syrien se trouverait de ceux-là, tandis que pour leur soutien au « mauvais » camp, les Syriens se retrouveraient dans leur majorité parmi les seconds. Si cette vision des choses est juste pour la plupart

(1) Pour une chronologie détaillée, voir *Middle East Journal* (MEJ), n° 1-3, 1991 ; *Maghreb-Machrek*, n°s 130, 131, 132. Pour les premières réactions syriennes, voir *Tishrin* ou *al-Ba'th* dès le 2 août 1990.

(2) Par exemple KIENLE E., *Entre jama'a et classe : le pouvoir politique en Syrie*, dans *Revue du monde musulman et de la méditerranée*, 59-60, 1991/4, p. 185.

(3) Le texte de la déclaration fut reproduit dans *Le Monde*, 8/3/1991, *The New York Times*, 7/3/1991, etc.

(4) La compétition régionale entre Damas et Bagdad est analysée dans KIENLE E., *Ba'th v. Ba'th : The Conflict between Syria and Iraq, 1968 - 1989*, London, 1990.

des Syriens dont beaucoup ont, en outre, perdu travail et biens dans le Golfe (5), elle est moins évidente à soutenir en ce qui concerne le régime. Celui-ci, certes, sort gagnant grâce à la tournure qu'a prise cette crise et à sa propre – bien que modeste – contribution à une solution dans l'intérêt de coalisés. Pourtant, cette contribution s'inscrit dans une politique plus ambitieuse visant à consolider la position du régime qui pourrait bien avoir des conséquences perverses à long terme. Tout autre choix de la part du régime l'aurait affaibli dans l'immédiat ou même détruit, mais il se peut que son renforcement actuel ne soit que transitoire et qu'il porte les germes d'un futur déclin.

Le but de la présente contribution est de dresser un bilan plus précis de la position qu'occupe Damas dans le nouvel ordre politique né au Moyen-Orient avec la défaite irakienne. L'on évaluera tout d'abord les changements intervenus dans les relations inter-arabes pour saisir dans un deuxième temps la nouvelle situation de Damas face à Israël. Tandis que le régime syrien est définitivement gagnant sur ces deux plans, ses projets de relance économique, qui sont désormais plus réalistes grâce aux choix effectués pendant la crise, risquent de ne le renforcer que provisoirement. C'est l'analyse de ces aspects économiques qui constituera la partie principale de cet article.

Damas dans le monde arabe de l'après-guerre

Dans une évaluation des rapports de force entre acteurs politiques – qui n'inclut pas les seuls régimes au pouvoir –, le changement le plus évident est la disparition du plus important des trois principaux pouvoirs militaires arabes. Qui plus est, à la différence de la Syrie et de l'Égypte, l'Irak seul combinait, au moins en théorie et jusqu'à un certain degré, puissance militaire et puissance économique (6). Seule la guerre contre l'Iran avait transformé les avoirs en dettes. Néanmoins cette guerre, comme celle contre le Koweït, montrait que Bagdad était à même de prendre des initiatives politiques qui dépassaient de loin tout ce que Damas ou le Caire auraient osé envisager. En Égypte, la situation économique était depuis longtemps extrêmement précaire (7), et en Syrie elle le devenait de plus en plus, surtout avec le désengagement progressif de l'Union Soviétique dans la deuxième moitié des années 1980 (8). En Syrie ce sont largement ces difficultés, sur lesquelles on reviendra, qui ont amené le régime à défendre l'indépendance du Koweït.

(5) Il est difficile d'évaluer les pertes subies par les Syriens vivant et travaillant dans le Golfe et surtout au Koweït, mais la crise réduisait fortement le montant des transferts de fonds en provenance de cette zone, qui, atteignaient normalement 150 millions de dollars par an (estimation effectuée par *The Economist Intelligence Unit*, London).

(6) A ce sujet voir l'excellente analyse de FAROUK SLUGLETT M., *Iraq: Its Economy and Leader*, dans : *Middle East International*, 3/2/1989, p. 18-19.

(7) Par exemple : Fonds monétaire international, *International Financial Statistics (IFS)*, pour les années 1980 ; *The Economist Intelligence Unit (EIU)*, *Country Report(s)*, *Egypt*, n° 1 et 2, 1990 ; ou : RODENBECK M., *Egypt's Economic Woes*, dans *Middle East International*, 5/8/1988, p. 9-10. Combien la situation économique de l'Égypte reste difficile malgré les dividendes de la guerre du Koweït, cela ressort de l'article de SEGUIN, J., *L'économie égyptienne après la crise du Golfe*, dans *Maghreb-Machrek*, n° 133, juillet-septembre 1991, pp. 34-50.

(8) KARESH E., *Soviet Policy Towards Syria since 1970*, London, 1991, p. 176 et suiv.

Pourtant, depuis la fin de la guerre, la Syrie apparaît comme celui des trois pays dont la politique dépasse encore le plus les questions d'intendance. L'Irak est vaincu et l'Égypte continue tout juste à avoir les moyens de gérer ses crises permanentes. On assiste à une sorte de retournement du « *Struggle for Syria* » des années 1940 et 1950, quand les régimes égyptien et irakien cherchèrent chacun à contrôler leur faible voisin (9). Mais comme on vient de l'évoquer, le régime syrien lui-même se trouve confronté à un manque de ressources qui limite ses options politiques. Comme en Égypte, où la remise d'une partie de la dette extérieure n'est après tout qu'un petit ballon d'oxygène, en Syrie, les profits de guerre restent limités. Le divorce entre puissance militaire et puissance économique est donc complet dans le monde arabe de l'après-guerre. Dans les cas syrien et égyptien cela a toujours été le cas, mais la politique anti-irakienne de ces deux régimes s'est, en outre, traduite par une nouvelle perte de légitimité intérieure. En Égypte, cette perte paraît plus ou moins circonscrite aux milieux intellectuels, mais en Syrie elle est généralisée. Loin d'être limitées aux intellectuels et avocats qui signèrent des communiqués contre la guerre, les solidarités pro-irakiennes se sont manifestées, dans la mesure du possible, dans la société toute entière. S'il n'y eut jamais d'affrontements à Dayr al-Zur et d'autres villes de l'est du pays, contrairement à certaines informations, la nouvelle de l'invasion du Koweït fut le plus souvent saluée avec joie et, en janvier 1991, la situation parut plus que tendue à Alep (10).

Défaite irakienne et rapports de force avec Israël

La défaite de l'Irak et la destruction d'une grande partie de son potentiel militaire et industriel sont souvent perçus comme un affaiblissement du monde arabe dans son entier vis-à-vis d'Israël. Généralisée à ce point, l'affirmation est certainement exagérée. Il est vrai que la présence de la machine militaire et économique irakienne a rassuré Jordaniens et Palestiniens, qu'il s'agisse des gouvernants ou des gouvernés. Pourtant, le régime de Damas s'est toujours senti menacé par cet appareil de guerre. L'Égypte y fut moins directement exposée, mais en 1973 Sadate convint avec Assad qu'il fallait exclure l'Irak de la préparation de la Guerre d'Octobre. Certes, quand les choses ont mal tourné, Damas a fini par demander des renforts irakiens, qui ont alors stoppé l'avancée israélienne, mais l'Irak n'a été ni consulté pour le cessez-le-feu ni remercié de son soutien (11). Ni au Caire ni à Damas on n'aurait envisagé d'associer Bagdad à une quelconque action offensive contre Israël. La coopération égypto-irakienne au niveau de l'industrie militaire pendant et (quelque temps) après la guerre contre l'Iran ne saurait être assimilée à une véritable coopération militaire. A Damas, on évita même toute coopération substantielle avec l'Irak après que

(9) SEALE P., *The Struggle for Syria : A Study of Post-War Arab Politics*, London, 1965.

(10) Selon les informations de l'Agence de presse jordanienne (JNA) des 30 et 31/8/1990, des affrontements se seraient produits à Dayr al-Zur et ailleurs dans l'Est du pays entre les forces de l'ordre et des manifestants pro-irakiens. Pourtant, au mois de janvier, Alep se trouvait au bord de la révolte populaire comme le confirme KOEHLER W., *Assads doppelte Kehrtwendung*, dans *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 10/12/1991.

(11) O'BALLANCE, E., *No Victor, No Vanquished : The Yom Kippur War*, San Rafael, Ca., 1978.

l'Égypte eut signé les accords de Camp David, acceptant ainsi le principe de neutralité en cas de conflit entre Israël et tout pays tiers (12).

Au lieu d'avoir des effets négatifs, l'immense défaite de Bagdad permet à Damas de formuler une politique qui, dans les formes, est plus souple vis-à-vis d'Israël et probablement plus efficace. Bagdad peut bien continuer à crier à la trahison, il n'a plus, au moins actuellement, les moyens d'entraver les ouvertures syriennes par les jeux de surenchères habituelles ou, comme ce fut le cas récemment, par des pressions plus sérieuses. De même, l'OLP, qui n'a pas pris suffisamment de distances par rapport à l'invasion du Koweït, est désormais privée de la seule base qui en était véritablement une et ne peut donc, elle non plus, lancer de défi à Damas; au contraire, la centrale palestinienne a dû consentir à un nouveau mariage contre nature avec le président Assad (13). Ces nouvelles donnes ne signifient point que la Syrie abandonnerait le Golan à Israël, mais qu'elle est plus libre que jamais de négocier. Bien que le discours de Faruq Shara' à Madrid ait été des plus durs ⁽¹⁴⁾, sa simple présence ne témoigne pas seulement des contraintes qui pèsent sur Damas et sur lesquelles on reviendra; elle atteste également un élargissement de la marge de manœuvre du régime syrien et de son président qui, dès 1975, se déclarait prêt à accepter une solution équitable au conflit avec Israël (15). De plus, des contraintes ne pèsent pas seulement sur Damas, mais aussi sur Washington qui, dans la récente crise, a contracté une dette vis-à-vis des Arabes et en particulier de la Syrie.

Comme on l'a évoqué plus haut, le renforcement du régime syrien sur la scène arabe va de pair avec une nouvelle perte de légitimité en Syrie même, dans la mesure où c'est encore possible après tant d'années de promesses déçues et de répression intérieure. Vis-à-vis d'Israël, donc vis-à-vis du « processus de la paix », les récents succès de Damas se sont accompagnés d'autant d'ambiguïtés. Grâce à la défaite de Bagdad, Damas a enfin pu trancher en sa faveur le conflit séculaire qui l'opposait à son voisin. Pour le proche avenir au moins, Damas sera l'acteur arabe le plus important à côté de l'Égypte, et non plus Bagdad. Importance toute relative : tout compte fait, la victoire syrienne n'est qu'une demi-victoire.

Si l'Irak est défait, Damas n'est pas pour autant parvenu à devenir, comme il l'entendait, l'interlocuteur arabe principal et incontournable d'Israël ou des *peace brokers* ailleurs dans le monde (16). Ce but ne peut être atteint en l'absence d'une puissance comme l'Union soviétique qui pouvait, et surtout voulait, tenir tête à Israël et ses alliés. Une telle position supposerait que celui qui l'occupe ait des rapports privilégiés avec cette puissance extérieure et que les autres acteurs arabes soient dans une certaine dépendance vis-à-vis de lui. Aujourd'hui, aucune des deux conditions n'est remplie. Dès la deuxième moitié des

(12) KIENLE E., *Ba'th v. Ba'th...*

(13) *Le Monde*, 9/11/1991, 12/11/1991.

(14) *Le Monde*, 2/11/1991.

(15) Interview de Hafiz al-Assad dans *Newsweek*, 3/3/1975.

(16) Ce thème est développé en détail dans ROKACH, L., *I passi verso l'unificazione fra Iraq e Siria un disegno politica che tende alla « restaurazione »*, dans *Politica Internazionale*, luglio 1979, 35-43, ainsi que dans KIENLE E., *Ba'th v. Ba'th*, op. cit.

années 1980, le soutien de l'URSS à Damas s'est effrit et en décembre 1991, l'URSS a cessé d'exister. Les Etats successeurs, y compris la Russie, n'ont plus les moyens d'une politique active au Moyen-Orient. Du coup, Damas réussit moins qu'avant à intimider la Jordanie ou les Palestiniens. De plus, l'*intifada* dans les Territoires Occupés, témoigne de l'émergence de nouvelles forces palestiniennes, moins exposées aux pressions syriennes. Ainsi la défaite de l'Irak est intervenue trop tard pour permettre à Damas de jouer le rôle convoité d'interlocuteur incontournable.

On a vu, à l'occasion de la récente conférence de paix et des négociations qui s'ensuivirent, à quel point cette victoire syrienne sur l'Irak, par Américains interposés, était relative. A Madrid, la délégation palestinienne, composée de personnalités de l'intérieur, éprouva quelque mal à comprendre la position syrienne (17). Peu après, la visite du ministre syrien des Affaires étrangères, Faruk Shara', à Amman, visite qui avait pour objet la coordination des positions arabes, fut reportée *sine die* (18), tandis que l'Egypte continuait à refuser le principe d'un sommet à cinq désiré par Damas (et l'OLP) afin de préparer les pourparlers bilatéraux à Washington (19). Lorsque Damas demanda que ceux-ci produisent des résultats tangibles avant que ne commencent les négociations multilatérales, pratiquement personne ne soutint cette requête (20). Le régime syrien se trouve donc dans une situation paradoxale : il peut enfin négocier avec Israël, et ceci même sous égide américaine, mais l'éclipse de l'Union soviétique lui enlève d'avance une de ses meilleures cartes.

Contraintes et précarités intérieures

La situation « post-koweitienne » du régime ne paraît guère plus confortable si l'on prend en compte les difficultés économiques auxquelles il reste confronté malgré les dividendes de la guerre. Ces difficultés sont suffisamment importantes pour remettre en question ses ambitions régionales et même sa stabilité. Elles étaient, avec le désir d'affaiblir l'Irak, la cause principale des choix du régime pendant la crise de 1990/91.

Pour sortir du marasme une économie en manque de capitaux et de technologies étrangers, Damas devait se ranger du côté des vainqueurs de la guerre froide, dont l'issue était décidée bien avant la disparition formelle de l'Union soviétique. Contrairement à l'autisme régnant à Bagdad, les leaders syriens ne fermaient pas les yeux devant les signes des temps modernes. Etant donné le manque de ressources intérieures importantes, ils ne pouvaient se bercer d'illusions pétrolières comme leurs homologues irakiens. La guerre contre l'Irak vint en temps utile pour démontrer le rôle que Damas pouvait jouer dans le « nouvel ordre mondial » dominé par les vainqueurs de la guerre froide et leurs associés pétroliers, seuls capables de lui fournir le soutien économique nécessaire. En revanche, il n'y avait rien à attendre d'un Irak épuisé par huit ans de guerre contre l'Iran, endetté à l'étranger d'environ 70 milliards de dollars, et qui venait en outre de déclencher ce conflit majeur et risqué.

(17) *Le Monde*, 3-4/11/1991, 5/11/1991, 13/11/1991.

(18) *Le Monde*, 4/12/1991.

(19) *Le Monde*, 27/11/1991.

(20) *Le Monde*, 27/11/1991, 4/12/1991.

Pourtant, participer à la coalition anti-irakienne était loin d'être suffisant pour attirer capitaux et technologies. Comme l'a montré l'exemple de l'Égypte sadatienne, l'arrivée de crédits, dons et investissements dépend aussi d'un règlement durable du conflit avec Israël et, plus généralement, de l'engagement en faveur d'une politique garantissant la stabilité et les intérêts « occidentaux » dans la région (21). À cela s'ajoutent évidemment d'autres conditions plus strictement économiques, dont certaines paraissent actuellement difficiles à remplir en Syrie (22).

Certes, selon plusieurs indicateurs importants, l'économie syrienne commençait à remonter la pente dès 1988. Ainsi le PIB dont la croissance était encore négative en 1987, recommençait à augmenter, bien que de façon erratique. En 1989, la balance des paiements courants redevenait également positive. Son redressement était même assez spectaculaire, si l'on compare le solde positif de 717 millions de dollars de cette année avec le déficit de 164 millions de dollars en 1988. Il semble qu'à la même époque également le déclin des réserves en devises ait été enrayé; il se peut même que leur montant ait légèrement augmenté et que le pays ait été moins menacé qu'en 1985 et 1986, quand les réserves couvraient parfois moins d'un mois d'importations. Les réserves restaient pourtant modestes, tandis que la dette publique extérieure continuait à progresser. D'un montant d'environ 5,2 milliards de dollars en 1989, la dette contractée auprès des économies de marché n'est pas excessive à l'échelon international; elle est néanmoins préoccupante dans la mesure où, en 1988, elle équivalait 33,1 % du PNB tandis qu'auparavant la proportion était seulement d'environ 20 %. Le rapport entre le montant du service de la dette et celui des exportations s'est dégradé, lui aussi, de façon substantielle à partir de 1986; de même le rapport entre intérêts et exportations. La situation paraît plus grave encore si l'on y ajoute la dette militaire vis-à-vis des pays de l'ancien Pacte de Varsovie qui s'élève à environ 10 milliards de dollars (23). Globalement, la dette

(21) Pour l'Égypte des années 1970 voir par exemple WATERBURY J., *The Egypt of Nasser and Sadat The Political Economy of Two Regimes*, Princeton, N.J., 1983, 144-157, 201.

(22) SEURAT M., *Etat et industrialisation en Orient arabe*, dans CERMOC (éd.), *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*, Beyrouth, 1982, 27-67, dont l'analyse se trouve confirmée dans le récent ouvrage de PERTHES V., *Staat und Gesellschaft in Syrien 1970 - 1989*, Hamburg, 1990.

(23) Le PIB dont la croissance était de -4,5 % en 1986 a augmenté de +1,56 % en 1987, et de +11,3 % en 1988; sa croissance est estimée à +1,5 % en 1989 et à +9 % en 1990 (The Economist Intelligence Unit, *Country Report : Syria*, n° 2, 1991). La balance des paiements courants était de US \$ -860 millions en 1985, -164 millions en 1988, et est estimée à +700 millions en 1989; ce dernier chiffre reste pourtant discutable et discuté (The World Bank, *World Tables, 1989-90 Edition*, p. 546; The Economist Intelligence Unit, *Country Report : Syria*, n° 1, 1990, p. 20 suiv.; n° 3, 1990, p. 3). Les réserves en devises sans or ont augmenté lentement mais de façon insuffisante de US \$ 83 millions en 1985 à US \$ 223 millions en 1987, pour baisser à US \$ 191 millions en 1988, puis ont augmenté de nouveau à environ US \$ 280 millions en 1989 (International Monetary Fund, *International Financial Statistics*, Juin 1991, p. 510; The Economist Intelligence Unit, *Country Report : Syria*, n° 3, 1990, p. 3). La dette extérieure envers les pays capitalistes a augmenté de US \$ 3,537 milliards en 1985 à US \$ 4,695 milliards en 1987, US \$ 4,89 milliards en 1988 et d'environ US \$ 5,2 milliards en 1989 (The World Bank, *World Debt Tables, 1989-90 Edition*, p. 370-373; The Economist Intelligence Unit, *Country Report : Syria*, n° 1, 1991, p. 24). Le rapport service de la dette/exportations de biens et services était de 11-13,4 % entre 1980 et 1985, mais de 32,3 % en 1987 et de 23,9 % en 1988; le rapport intérêts/exportations passait de 4,7-5,3 % en 1980-85 à plus de 8 % en 1986 et à 11 % en 1988 (*World Debt Tables, op. cit.*). Quant à la dette vis-à-vis des pays de l'ancien Pacte de Varsovie qui n'est pas incluse dans ces chiffres, voir *Country Report, Syria*, n° 1, 1991, p. 24. On y retrouve le chiffre de US \$ 14,68 milliards donné par l'OCDE pour la dette extérieure globale de la Syrie en 1989, dont US \$ 5,2 milliards vis-à-vis de l'« Occident ».

extérieure représente à peu près trois fois le budget de l'Etat en 1990, converti en dollars à un taux officiel pourtant peu réel (24).

Ces chiffres, les dirigeants de Damas savaient bien qu'ils ne leur permettaient pas de réaliser leurs projets politiques. Ils rendaient de plus en plus aléatoire le maintien de leur impressionnante machine militaire et policière, et son utilisation efficace contre l'opposition intérieure ou l'ennemi extérieur. En plus, les membres des forces de « sécurité » attendaient certains services de la part de leurs patrons, faute de quoi leur loyauté n'était pas garantie. Avec les difficultés grandissantes de l'Union Soviétique et l'émergence du « nouvel ordre mondial », la situation ne pouvait qu'empirer. Moscou commençait à insister sur le remboursement partiel de la dette avant toute nouvelle livraison de matériel militaire, puis rejetait l'idée de la parité stratégique avec Israël (25). Du côté « occidental » toute coopération économique était suspendue depuis qu'un tribunal anglais avait mis en cause des agents syriens dans la tentative d'attentat contre un avion civil israélien en 1986.

Sans doute la participation à la coalition anti-irakienne fut-elle conçue, dès le départ, sous l'angle de la rentabilité politique et économique. Dans ce dessein, le « politique » se trouvait évidemment subordonné à l'« économique », l'isolement régional et mondial du régime entravant sérieusement son accès aux rentes et autres types de ressources. L'envoi de troupes en Arabie Séoudite fut un acte qui brisait l'isolement de la Syrie et qui, dans la logique actuelle des échanges au Moyen-Orient, ne pouvait que déboucher sur une récompense financière. Le montant précis n'en sera certainement jamais connu, mais il devrait atteindre les 3 milliards de dollars (26). Puisque l'envoi de ces troupes ne servait pas moins les intérêts des économies industrialisées du « Nord », il devait contribuer à débloquer des fonds gelés après l'affaire de l'avion israélien. Et de fait, les attentes syriennes ne furent pas déçues (27). Enfin, Damas bénéficia de la hausse temporaire du prix du pétrole qui passèrent pendant la deuxième moitié de 1990 de 18 à 26 dollars par baril. Vu l'augmentation de la production et de l'exportation de brut aussi bien que de produits raffinés, le revenu pétrolier de la Syrie passa ainsi de 1,25 milliards de dollars en 1989 à 2,4 milliards de dollars en 1990 (28). Après la fin de la guerre, Damas continua à être récompensé de sa bonne conduite et de sa coopération. Aujourd'hui, les

(24) Le budget de 1990 prévoit des dépenses de L.S. 61,88 milliards, soit US \$ 5,52 milliards au taux officiel, mais bien moins au taux réel de L.S. 45 par dollar.

(25) KARSH E., *op. cit.* JANSSEN G.H., Syria and the USSR : Cold Drought, dans *Middle East International*, 24/6/1988, p. 9-10.

(26) Jusqu'au début du mois de décembre 1990, Damas paraît déjà avoir reçu 1 milliard de dollars (*The New York Times*, 6/12/1990). Selon JANSSEN, G.H., Syria : Keeping the Lid on, dans *Middle East International*, 11/10/1991, p. 10, l'Arabie Séoudite aurait à elle seule versé US \$ 2 milliards à la Syrie. Le chiffre de 3 milliards est avancé dans des milieux financiers bien informés de la situation de la Syrie. Ce montant exclut des fonds débloqués après la guerre qui sont destinés à des projets de développement précis comme les nouvelles usines de métallurgie et d'engrais (voir par exemple MEED, 27/9/1991, 5-6).

(27) Sur les fonds jadis gelés mais débloqués depuis par la Communauté Européenne (190 millions de dollars) et certains de ses Etats membres, voir MEED, 22/3/1991. Pour les sommes consenties plus récemment, dont 210 millions de dollars du nouveau protocole financier entre la CE et Damas, voir MEED, 27/9/1991, 5, où l'on trouve aussi les détails de l'aide financière japonaise.

(28) The Economist Intelligence Unit, Syria : Country Report, n° 1, 1990, p. 17-20 ; n° 3, 1990, p. 15 suiv. ; MEED, 5/4/1991, p. 20 ; 12/4/1991, p. 14 suiv.

monarchies pétrolières financent des projets industriels et d'infrastructure, tandis que la Communauté Européenne et le Japon débloquent de nouveaux fonds. Ainsi le Koweït a octroyé un crédit de 120 millions de dollars pour l'amélioration du réseau téléphonique de la ville de Damas et l'Arabie Séoudite a fourni plus de 500 millions de dollars pour la construction d'usines de métallurgie et d'engrais (29). A côté de ces profits, les pertes subies au même moment paraissent supportables, elles étaient de toute façon inévitables une fois la crise déclenchée (30).

Bien qu'en chiffres absolus ces retombées de la crise ne soient pas négligeables, elles ne suffisent pas à faire redémarrer l'économie syrienne. Il suffit de les comparer à l'aide financière que les pays pétroliers ont versée à Damas pendant les dix années qui suivirent le sommet arabe de Bagdad en 1978. Même si Damas ne reçut le plus souvent que le tiers de ce montant, alors fixé à 1,85 milliards de dollars par an, cette somme correspond à peu près à la moitié de l'augmentation – extraordinaire – de ses revenus pétroliers en 1990 (31); le revenu pétrolier supplémentaire reste inférieur en tout cas au montant de l'aide fixé en 1978. Il faut aussi voir les retombées financières de la guerre du Koweït sous l'angle des besoins militaires – subjectifs – de Damas. Selon des sources bien informées mais dont les informations, comme toujours, ne sont guère vérifiables, Damas a entre temps dépensé environ 2 milliards de dollars en chars tchécoslovaques et missiles chinois (32). En outre, un montant de plus de 300 millions de dollars était dû depuis longtemps à la Banque mondiale qui, par conséquent, rechigne à octroyer de nouveaux crédits (33).

L'insuffisance de la manne apportée par la crise apparaît à la lumière des calculs du régime selon lesquels, à l'avenir, les investissements annuels devront atteindre le montant de 55 à 60 milliards de livres syriennes (L.S.), soit plus de 1,3 milliards de dollars selon le taux de change réel (34). D'autres mesures s'imposaient donc pour résoudre les problèmes du pays, y compris des mesures peu orthodoxes et en contradiction avec les politiques du passé. L'initiative la plus importante et novatrice a été la nouvelle loi d'investissements de mai 1991 (la loi n° 10) (35) qui facilite l'importation et le rapatriement de capitaux. Aux termes de cette loi, les investisseurs sont autorisés à importer du matériel et des équipements sans taxes ni impôts; à ouvrir des comptes en devises étrangères et à bénéficier de dérogations au contrôle des changes; à rapatrier les profits immédiatement, et après cinq ans les capitaux préalablement exportés

(29) Voir note 23 et *MEED*, 27/9/1991, p. 4 suiv.

(30) Le Chiffre de US \$ 2,2 milliards donné par un responsable de la Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale paraît plus qu'exagéré et en tout cas il confond pertes de l'Etat et pertes individuelles, voir Economist Intelligence Unit, *Country Report : Syria*, 1991, N° 3, p. 15.

(31) KIENLE E. *Entre jama'a et classe...*, p. 203.

(32) JANSEN G.H., *Syria : Keeping the Lid on*, dans *Middle East International*, 11/10/1991, p. 10.

(33) Cf. BUTLER David, *Syria Reaps Rewards of Regional Policies*, dans *MEED*, 27/9/1991, p. 4.

(34) Selon le ministre de l'Economie, Muhammad al-Imadi, ce montant est nécessaire pour assurer une croissance économique de 8,8 % par an dont, vu la croissance démographique de 3,8 %, dépendrait l'augmentation des revenus des ménages de 5 % par an envisagée par le gouvernement. A titre de comparaison, en 1990 les investissements ne dépassèrent pas 40 milliards de L.S., cf. Economist Intelligence Unit, *Country Report : Syria*, n° 3, 1991, p. 16.

(35) *MEED*, 17/5/1991, p. 22. Pour le texte complet de cette loi, voir Chambre de Commerce de Damas, *Law n° 10 of Encouraging Investment*, Damas, 1991.

vers la Syrie. De plus, les entreprises, leurs actions et profits restent largement exemptés d'impôts pendant cinq à sept ans.

La nouvelle loi semble d'ores et déjà avoir des effets encourageants sur l'investissement. Selon un bilan officiel, six mois après son entrée en vigueur, l'agrément aurait été demandé pour des projets d'investissement dont le montant global atteindrait les 129 millions de dollars (36). Sa'ib Nahhas, un des grands entrepreneurs du pays entend, à lui seul, investir entre 15 et 25 millions de dollars dans des projets industriels des secteurs privé et mixte (37). Depuis quelque temps on parle également de la création d'une nouvelle banque d'investissement dont les capitaux seraient au moins en partie fournis par des Syriens vivant à l'étranger (38).

Comparés aux besoins, ces investissements paraissent pourtant modestes, même s'ils s'ajoutent à d'autres qui se font en dehors du cadre de la nouvelle loi. En outre, il s'agit d'industries d'un niveau technologique relativement faible qui ne produiront que des biens de consommation. Économiquement, la Syrie n'est donc que l'ombre de ce que l'Irak fut jadis. Des transferts plus substantiels de technologies aussi bien que de capitaux dépendront certainement des conditions déjà évoquées plus haut, y compris des garanties contre la mauvaise humeur et les caprices des gouvernants en Israël et en Syrie même.

En principe, tous ces capitaux et investissements aideront à relancer l'économie syrienne, à garantir des bénéfices à certains et ainsi à consolider le régime dans l'immédiat. Dans le meilleur des cas, la croissance sera suffisamment élevée pour permettre au régime de maintenir son appareil militaire ainsi que les privilèges matériels des officiers qui, le cas échéant, devront le défendre. Il y aura de l'essence pour les tanks et du mazout bon marché pour chauffer les maisons des commandants. D'autres groupes sociaux en profiteront également et soutiendront le régime qui les nourrit et les défend contre les demandes des perdants. La « bourgeoisie » de l'*infitah* pourrait en rester le meilleur exemple, pourvu qu'elle n'en vienne pas à s'émanciper trop du régime.

Pourtant, il n'est pas exclu que le cas contraire se produise et qu'une politique qui, à court terme, stabilise la position du régime, l'affaiblisse à moyen terme. Dans la mesure où les fonds transférés vers la Syrie y servent simplement à la consommation, ils créent de nouvelles dépendances. Déjà, le besoin de maintenir le niveau de consommation y contribue. Ce danger concerne également les efforts de réarmement, bien que le régime ait parfois réussi, comme récemment dans le Golfe, à faire gagner à son armée l'argent qu'elle coûte. La Déclaration de Damas de l'après-guerre, dont le principe était justement la pérennisation de l'échange d'argent contre de la protection, a donné suite à de multiples réunions mais dont le résultat le plus tangible a été une foire de livres pour enfants au Caire. D'autre part, la nouvelle conjoncture internationale ne permettra plus guère à Damas de se servir de son armée pour extorquer des

(36) *Al-Ahram*, 17/11/1991 qui donne le chiffre de L.S. 5 814 millions. Le taux de change officiel était alors de US 1 = L.S. 11,2, mais le taux réel était de US \$ 1 = L.S. 45.

(37) *MEED*, 6/9/1991, p. 29 suiv.

(38) *MEED*, 13/9/1991, p. 22.

fonds à ses voisins arabes comme il le fit par exemple, au moment du sommet d'Amman en 1980 (39).

Comme chacun sait, les investissements aussi créent des dépendances. Ils ont tendance à entraîner des investissements secondaires et donc de nouveaux besoins en capitaux. D'autre part ils impliquent le transfert des technologies insuffisamment maîtrisées dans les pays receveurs et nécessitent une assistance et un suivi continuels de la part d'experts étrangers. Comme d'autres gouvernements dans le tiers-monde, Damas devra alors se plier aux conditions posées par les donateurs.

Plus dures à accepter pour le régime seront pourtant les garanties qu'il devra donner aux Syriens détenant des capitaux à l'étranger, qu'il courtise tout particulièrement. Selon toutes les estimations, ces capitaux sont immenses, surtout si on les compare avec les moyens de l'Etat tels qu'ils apparaissent dans son budget (40). Les propriétaires de ces capitaux ne sont que très rarement des personnages-clés ou représentants du régime, bien qu'ils doivent s'arranger avec ces derniers (41). Mais si, de par leur connaissance du pays et leurs loyautés particulières, les Syriens ont davantage de raisons d'investir en Syrie que les étrangers, ils sont aussi plus vulnérables et exposés aux pressions du régime. Des rackets et même des confiscations sont plus simples à pratiquer envers eux qu'envers des entreprises étrangères. Avant de trop s'aventurer dans un pays où le droit peut être suspendu à n'importe quel moment, ils demanderont probablement des garanties. A la fin, celles-ci s'étendront à la participation politique et au contrôle au moins partiel des forces de « sécurité ».

Le régime cherchera évidemment à éviter cette éventualité. La réussite dépendra du degré de son « autonomie » vis-à-vis de la bourgeoisie de l'*infithar* et donc largement de l'évolution des revenus pétroliers syriens pendant les années à venir. Peut-être aussi une ponction sur les profits réalisés par l'économie libanaise, pourtant elle-même plutôt morose, pourra-t-elle aider à repousser l'échéance. Mais il est possible que le régime doive abandonner une partie de son pouvoir afin d'assurer une certaine croissance économique sans laquelle ses projets et sa survie seraient menacés. Une fois entamé, ce processus pourra aussi avoir le résultat qu'il est censé éviter et finir par priver le pouvoir actuel des pouvoirs qu'il cherche à garder en renonçant à d'autres. Pour les dirigeants, le choix est aujourd'hui entre le monopole du pouvoir sur une Syrie toujours plus fragile qui, à terme, pourra devenir une deuxième Albanie, et le partage du pouvoir dans une Syrie plus prospère et mieux lotie en ressources nécessaires pour leurs ambitions politiques. Les dépendances vis-à-vis d'autres acteurs, donateurs ou investisseurs, seront plus visibles dans le second cas, mais non moins existantes dans le premier. L'absence de dépendances visibles se traduit par l'absence de moyens et mène au remplacement de la politique par de simples

(39) SEURAT, M., Etat et industrialisation dans l'Orient arabe, in BOURGEY A./CERMOC (éd.), *Industrialisation et changement sociaux dans le monde arabe*, Beyrouth/Lyon, 1982, p. 66.

(40) Voir KIENLE E., Entre Jama'a et classe ; le pouvoir politique en Syrie, dans *Revue du Monde musulman et de la Méditerranée*, 59-60, 1991/4, p. 202. Les avoirs détenus à l'étranger par quelques trois ou quatre des plus importants capitalistes syriens s'élèvent à plus de 6 milliards de dollars.

(41) Sur le rapport de coopération-compétition entre pouvoir militaire et d'Etat d'une part et capital, voir KIENLE E., *Entre jama'a et classe...*

contraintes. L'accroissement des moyens ne signifie pas qu'on ait nécessairement les moyens de sa politique, mais il a pour avantage d'adoucir quelque peu l'inévitable dépendance. Certes, ce choix implique le partage du pouvoir mais, comme le rappelle l'expérience de la Roumanie, tenter de le monopoliser dans des conditions précaires n'est pas toujours couronné de succès.

Dans les deux cas le régime risque, à des degrés divers, de se retrouver lui aussi parmi les vaincus de la crise. Cela sans que ses pertes reviennent à une victoire de ceux pour lesquels sa politique envers l'Irak constituait une défaite morale. Les seuls vainqueurs seraient la bourgeoisie de l'*infītah* et les investisseurs étrangers, dont la victoire ne servirait guère les valeurs de solidarité arabe et d'anti-impérialisme des opposants et des déçus du régime actuel.

Conséquences structurelles

Le déclin du régime, et *a fortiori* sa fin, entraînerait de vastes changements dans l'allocation des ressources au niveau de la société syrienne toute entière et, potentiellement, dans la « nature » de l'Etat. Quant à l'allocation des ressources, il n'y aurait alors pas seulement remplacement d'un réseau de clientélisme par un autre. Etant donné qu'à quelques exceptions près, les propriétaires de capitaux ne sont pas des 'Alawites, on peut s'attendre à ce que ces derniers, fortement clientélisés par le pouvoir actuel, fassent les frais du changement. Il n'y aura pas fin du « pouvoir 'alawite » parce qu'il n'y a pas actuellement de pouvoir 'alawite en Syrie. Mais, bien que ce soient que des 'Alawites qui contrôlent l'armée et ainsi l'Etat, leurs coreligionnaires se trouveront de plus en plus exclus des circuits de distribution. En ce qui concerne la « nature » de l'Etat, la mise à la retraite des officiers 'alawites pourrait sonner le glas de l'Etat-*jama'a* dans sa version syrienne (42). Au lieu de certaines divisions verticales de la société, d'autres, horizontales, seront plus pertinentes pour la distribution du pouvoir politique, qui coïncidera davantage avec la structure de classe (dans toute sa complexité). Enfin, l'influence grandissante des propriétaires de capitaux aux dépens d'une élite dont les moyens de production sont la mitraille et le char pourrait réduire le caractère rentier de l'Etat, dans ses dimensions directe aussi bien qu'indirecte.

(42) La notion et la problématique de l'Etat-*jama'a* sont discutées dans KENLE E., *Entre jama'a et classe...*